



Mesdames, Messieurs, Les Conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes

Objet: Convocation au Conseil communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil communautaire du :

MARDI 26 NOVEMBRE 2024 à 20h au siège de la CCVT, salle du Conseil communautaire

## ORDRE DU JOUR:

## **INSTITUTIONS**

1. Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 24 septembre 2024

#### **AMENAGEMENT**

2. Révision du Schéma de Cohérence Territorial Fier-Aravis (SCoT) – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

## VIE POLITIQUE

3. Désignation d'un membre de droit au sein du Foyer d'animation et de loisirs de Thônes

#### **FINANCES**

- 4. Rapport d'orientation budgétaire 2025
- 5. Approbation de la décision modificative n° 3 du budget principal
- 6. Approbation de la décision modificative n° 3 du budget mobilité
- 7. Approbation de la décision modificative n° 2 du budget déchets
- 8. Admission en non-valeur et créances éteintes Budget « Gestion des déchets »

# **RESSOURCES HUMAINES**

- 9. Création d'un poste permanent à temps complet d'assistant(e) administratif(ve)
- 10. Création d'un poste permanent à temps complet de chargé(e) de la forêt et du PCAET

#### **DEVELOPPEMENT**

- 11. Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) Fier-Aravis 2023-2027 Participation financière des alpagistes aux frais engagés pour la réalisation des plans de gestion et diagnostics d'exploitation
- 12. Approbation du schéma des activités de pleine nature des Aravis s'inscrivant dans la stratégie espace valléen 2021-2027
- 13. Soutien au commerce de proximité avec point de vente et vitrine Attribution d'une subvention pour la création d'une nouvelle boulangerie-pâtisserie sur la commune de Saint-Jean-de-Sixt

# MOBILITÉ

14. Approbation de l'avenant n° 2 à la convention de transfert des services du SIMA à la Région et de gestion de ces services par la CCVT par délégation de la Région

# INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

15. Décisions prises par Monsieur le Président au titre des articles L2122-22, L2122-23 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président Gérard FOURNIER-BIDOZ

